

Qui régira la distribution de l'eau ?

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD PICORD

28 août 2020

La Guadeloupe porte comme un péché, le désordre sempiternel qui règne dans sa gestion de l'eau. Dans un pays où personne ne devrait en manquer, tant la ressource est abondante, on en est venu à décider à qui serait le tour d'en avoir à son robinet. Sans grande efficacité. Tours d'eau ou pas, ce sont toujours les mêmes qui en sont privés. Les contribuables de la Carl en savent quelque chose. Chacun à son niveau, a contribué à ce désastre. Les élus qui ne se sont jamais posé la question de l'état du réseau. A fortiori celle de savoir qui devait faire quoi. Veolia qui avec des appellations différentes, a engrangé de juteux profits via une délégation de service public pendant un demi-siècle. Et puis, le système qui fonctionnait vaille que vaille s'est soudain enrayé, lorsque la multinationale est devenue simple prestataire. Dans le contrat qui la liait au Siaeg, Veolia était chargée de la facturation des abonnés. Elle a réalisé l'exploit de mettre en place un logiciel qui n'a pas fonctionné. Le temps de mettre à genoux un Siaeg privé de recettes. Il n'a pas été rapporté que Veolia a affronté ailleurs ce type de dysfonctionnement. Si oui, l'entreprise aurait vite perdu sa place de numéro 1 mondial de l'eau.

Le Siaeg bouc émissaire de l'affaire, porte toutefois sa part de responsabilités. Avec des élus qui ont vite refilé le mistigri à Amélius Hernandez alors qu'ils ont signé toutes les décisions proposées par leur président, et prises en conseil d'administration. Pour le dire de façon pudique, certains ont profité aussi des menus avantages que procurait la structure. Surtout, le Siaeg n'était armé ni juridiquement, ni stratégiquement, ni en ressources humaines pour soutenir un bras de fer avec une multinationale rompue à ce type de conflits. Enfin dans cette histoire, l'État n'a pas été neutre. Mais c'est lui qui a la main. Les élus ont beau gesticuler autour de la dépouille du Siaeg, ils ne vont pas le ressusciter. Cédric Cornet ne s'y est pas trompé. Financièrement, la pilule sera dure à avaler. Le nouveau président de la Carl a bien essayé. Mais c'est l'État qui décidera de la nouvelle organisation qui régira la

distribution de l'eau . La page est déjà tournée. Dernier détail : l'État avait promis de mettre la main à la poche. Une fois à la barre plus rien ne l'en empêche. Alors Combien ? Quand ? Selon quelles modalités ?